

SICAV de droit français

LAZARD ALPHA EUROPE

RAPPORT ANNUEL

au 30 juin 2021

Société de gestion : Lazard Frères Gestion SAS
Dépositaire : Lazard Frères Banque
Commissaire aux comptes : ERNST & YOUNG et Autres

Lazard Frères Gestion SAS - 25 rue de Courcelles, 75008, Paris

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	8
3. Rapport de gestion	10
4. Informations réglementaires	15
5. Certification du commissaire aux comptes	20
6. Comptes de l'exercice	27

I. CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

- **FORME JURIDIQUE**

Société d'Investissement à Capital Variable de droit français

- **CLASSIFICATION**

Actions internationales.

- **MODALITES D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

Les sommes distribuables sont constituées par :

1) le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, jetons de présence ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

2) les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées aux 1) et 2) peuvent être capitalisées et/ou distribuées et/ou reportées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

Affectation des sommes distribuables

Action A : Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception des sommes qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Action R : L'affectation des sommes distribuables est décidée chaque année par l'Assemblée Générale. Elle peut distribuer des acomptes.

- **OBJECTIF DE GESTION**

L'objectif de gestion vise à obtenir sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence suivant : Stoxx Europe 600. L'indicateur de référence est exprimé en EUR. Les dividendes ou coupons nets sont réinvestis.

- **INDICATEUR DE RÉFÉRENCE**

L'indice Stoxx Europe 600 est représentatif des grandes valeurs Européennes.

Les données sont disponibles sur : www.stoxx.com

Code Bloomberg : SXXR Index

- **UNIVERS D'INVESTISSEMENT ESG DE REFERENCE**

L'univers d'investissement ESG de référence correspond à l'indice de référence.

- **STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT**

I. Stratégies utilisées

L'investissement du capital de l'entreprise à un taux de rentabilité supérieur à son coût reflète sa performance économique. La performance boursière sur longue période vient témoigner de cette performance.

La stratégie mise en œuvre dans la Sicav repose donc sur :

- L'identification des entreprises présentant le meilleur profil de performance économique.
- La validation de cette performance : diagnostic financier, fondement stratégique.
- La sélection des titres de ces entreprises en fonction de la sous-évaluation par le marché à un instant donné de cette performance.
- La construction d'un portefeuille concentré sur 30-80 titres de grandes et moyennes entreprises européennes sans autres contraintes sectorielles présentant une bonne liquidité.

La recherche du meilleur couple performance économique/évaluation de l'entreprise pourra conduire à des divergences fortes entre la performance de la Sicav, sa composition sectorielle et/ou géographique et celles de la classe d'actif sous-jacente que sont les grandes et moyennes capitalisations de la zone euro.

Critères extra-financiers

La prise en compte de critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) influence l'analyse des sociétés en portefeuille sans pour autant constituer un facteur déterminant de la prise de décision.

Investissements en titres vifs (actions et/ou obligations détenues en direct)

L'analyse ESG des titres vifs se fonde sur un modèle propriétaire qui repose sur une grille ESG interne. À partir des différentes données fournies par nos partenaires ESG (agences d'analyse extra-financière, prestataires externes...), des rapports annuels des entreprises et des échanges directs avec celles-ci, les analystes responsables du suivi de chaque valeur établissent une note ESG interne. Cette note résulte d'une approche à la fois quantitative (intensité énergétique, taux de rotation du personnel, taux d'indépendance du conseil...) et qualitative (solidité de la politique environnementale, stratégie en matière d'emploi, compétence des administrateurs...). Elle prend en compte les principales incidences négatives des entreprises en matière de durabilité ou « Principal Adverse Impacts » (émissions carbone, consommation d'énergie, consommation d'eau, production de déchets) et les risques susceptibles d'affecter leur propre durabilité ou « Sustainability Risks » (risques réglementaires et physiques, risque de réputation grâce, entre autres facteurs, au suivi des controverses).

L'analyse extra-financière interne couvre au minimum 90% des investissements en titres vifs de l'OPC.

Ces notations ESG internes sont intégrées aux modèles de valorisation par l'intermédiaire du Bêta utilisé pour définir le coût moyen pondéré du capital (WACC). De plus, une notation extra-financière pondérée des facteurs E, S et G est utilisée pour comparer la performance ESG des titres vifs en portefeuille à leur univers de référence.

Les analystes-gestionnaires s'assurent du maintien d'une notation moyenne pondérée des facteurs E, S et G supérieure à celle de la moyenne de l'univers de référence en utilisant le référentiel de notation extra-financière de nos partenaires ESG et/ou celui notre analyse extra-financière interne.

La méthodologie utilisée pour le calcul des indicateurs se trouve dans la notice méthodologique ESG disponible sur le site Internet de la société de gestion.

Investissements en OPC hors monétaires

Les OPC sélectionnés en sus des titres vifs relèvent, dans leur majorité, d'un processus ESG au moins équivalent à celui décrit pour les titres vifs.

De plus, pour les OPC gérés par des sociétés de gestion externes, Lazard Frères Gestion prend connaissance de leurs processus d'intégration ESG et sélectionne principalement des fonds relevant d'une intégration ESG au moins équivalente à celle décrite pour les titres vifs.

2. Actifs (hors dérivés intégrés)

Actions :

Le portefeuille de la Sicav est investi à hauteur de 90% minimum de l'actif net en actions, et s'efforcera d'être investi majoritairement en actions de grandes capitalisations européennes, cette règle ne constitue toutefois pas une contrainte.

Titres de créance et instruments du marché monétaire :

Titres de créances et instruments du marché monétaire dans la limite de 10% maximum de l'actif net pour répondre à des besoins de trésorerie (principalement des Bons du Trésor français et américains et des BTAN).

OPC :

OPCVM ou FIA de droit français ou étrangers à hauteur de 10% maximum de l'actif net.

L'investissement est uniquement réalisé dans des OPC qui investissent moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Ces OPC peuvent être gérés par la société de gestion.

3. Instruments dérivés

▪ Nature des marchés d'intervention :

- réglementés
- organisés
- de gré à gré

▪ Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- action
- taux
- change
- crédit
- autres risques

▪ Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- couverture
- exposition
- arbitrage
- autre nature

▪ Nature des instruments utilisés :

futures :

- sur actions et indices actions • Couverture : minimum 0% - maximum 30% de l'actif net
 - Exposition : minimum 0% - maximum 30% de l'actif net
- sur taux
- de change : couverture du risque de devises • Exposition : minimum 0% - maximum 30% de l'actif net
- autres

options :

- sur actions et indices actions
- sur taux
- de change
- autres

swaps :

- swaps d'actions
- swaps de taux
- swaps de change
- swaps de performance

change à terme : uniquement en couverture des actifs physiques libellés dans une devise différente de celle de la comptabilité de l'OPC

dérivés de crédit

autre nature

▪ Stratégies d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- couverture partielle ou générale du portefeuille
- reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques
- augmentation de l'exposition au marché sans effet de levier
- maximum autorisé et recherché
- autre stratégie

4. Titres intégrant des dérivés

Le gérant pourra investir dans tous titres intégrant des dérivés permis par le programme d'activité de la société de gestion, notamment dans des droits ou bons de souscription.

Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille à des secteurs d'activité, zones géographiques, actions (tous types de capitalisations), titres et valeurs mobilières assimilés dans le but de réaliser l'objectif de gestion.

Le montant des investissements en titres intégrant des dérivés ne pourra dépasser plus de 5% de l'actif net.

5. Dépôts :

Les opérations de dépôts peuvent être utilisées dans la gestion de l'OPC dans la limite de 10% de son actif.

6. Emprunts d'espèces :

L'OPC peut faire appel aux emprunts d'espèces dans son fonctionnement dans la limite de 10% de son actif net pour répondre à un besoin ponctuel de liquidités.

7. Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres :

Néant.

8. Information sur les garanties financières :

Dans le cadre d'opérations sur dérivés négociés de gré à gré, et conformément à la position AMF 2013-06, l'OPC peut recevoir à titre de collatéral des titres (tel que notamment des obligations ou titres émis(es) ou garanti(e)s par un Etat ou émis par des organismes de financement internationaux et des obligations ou titres émis par des émetteurs privés de bonne qualité), ou des espèces. Le collatéral espèces reçu est réinvesti conformément aux règles applicables. L'ensemble de ces actifs devra être émis par des émetteurs de haute qualité, liquides, peu volatils, diversifiés et qui ne sont pas une entité de la contrepartie ou de son groupe. Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte notamment la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres.

PROFIL DE RISQUE

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

▪ Risque de perte en capital

L'OPC ne bénéficie d'aucune garantie ni de protection du capital. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué lors du rachat.

▪ Risque lié à la gestion discrétionnaire

La gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés. La performance de l'OPC dépend à la fois de la sélection des titres et OPC choisis par le gérant et à la fois de l'allocation opérée par ce dernier. Il existe donc un risque que le gérant ne sélectionne pas les valeurs les plus performantes et que l'allocation faite ne soit pas optimale.

▪ Risque action

La variation du cours des actions peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de l'OPC. En période de baisse du marché actions, la valeur liquidative de l'OPC peut baisser.

▪ Risque lié aux instruments financiers dérivés

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par l'OPC d'instruments financiers à terme (dérivés). L'utilisation de ces contrats financiers peut induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus importante que celle des marchés ou des sous-jacents sur lesquels l'OPC est investi.

▪ Risque de change

L'OPC peut investir dans des titres et OPC eux-mêmes autorisés à acquérir des valeurs libellées dans des devises autres que la devise de référence. La valeur de ces actifs peut baisser si les taux de change varient, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC. Dans le cas de parts (ou actions) hedgées libellées dans une devise autre que la devise de référence, le risque de change est résiduel du fait de la couverture systématique, entraînant potentiellement un écart de performance entre les différentes parts (ou actions).

▪ **Risque de contrepartie**

Il s'agit d'un risque lié à l'utilisation d'instruments financiers à terme négociés de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties, exposent potentiellement l'OPC à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement et induire une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

▪ **Risque de durabilité**

Tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus ; 2) des coûts plus élevés ; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

Garantie ou protection

Néant.

SOUSCRIPTEURS CONCERNÉS ET PROFIL DE L'INVESTISSEUR TYPE

Tous souscripteurs recherchant une exposition au risque « actions ».

Il est fortement recommandé au souscripteur de diversifier suffisamment leurs investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de cet OPC.

Information relative aux investisseurs américains.

L'OPC n'est pas enregistré en tant que véhicule d'investissement aux Etats-Unis et ses parts ne sont pas et ne seront pas enregistrées au sens du Securities Act de 1933 et, ainsi, elles ne peuvent pas être proposées ou vendues aux Etats-Unis à des Restricted Persons, telles que définies ci-après.

Les Restricted Persons correspondent à (i) toute personne ou entité située sur le territoire des Etats-Unis (y compris les résidents américains), (ii) toute société ou toute autre entité relevant de la législation des Etats-Unis ou de l'un de ses Etats, (iii) tout personnel militaire des Etats-Unis ou tout personnel lié à un département ou une agence du gouvernement américain situé en dehors du territoire des Etats-Unis, ou (iv) toute autre personne qui serait considérée comme une U.S. Person au sens de la Regulation S issue du Securities Act de 1933, tel que modifié.

FATCA :

En application des dispositions du Foreign Account Tax Compliance Act (< FATCA ») applicables à compter du 1er juillet 2014, dès lors que l'OPC investit directement ou indirectement dans des actifs américains, les capitaux et revenus tirés de ces investissements sont susceptibles d'être soumis à une retenue à la source de 30%.

Afin d'éviter le paiement de la retenue à la source de 30%, la France et les Etats-Unis ont conclu un accord intergouvernemental aux termes duquel les institutions financières non américaines (< foreign financial institutions ») s'engagent à mettre en place une procédure d'identification des investisseurs directs ou indirects ayant la qualité de contribuables américains et à transmettre certaines informations sur ces investisseurs à l'administration fiscale française, laquelle les communiquera à l'autorité fiscale américaine (< Internal Revenue Service »).

L'OPC, en sa qualité de foreign financial institution, s'engage à se conformer à FATCA et à prendre toute mesure relevant de l'accord intergouvernemental précité.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans cet OPC dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et de la durée de placement recommandée, mais également de sa capacité à prendre des risques, ou, au contraire, à privilégier un investissement prudent.

Durée de placement recommandée : 5 ans.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

▪ CHANGEMENT INTERVENU AU COURS DE LA PERIODE ET A INTERVENIR

Le prospectus de la Sicav **LAZARD ALPHA EUROPE** (Code ISIN : Action A FR0000294613) a été mis à jour comme suit :

- Modification rédactionnelle de la politique d'investissement dans le cadre de la mise à jour ESG/SFDR
- Ajout du risque de durabilité

➤ **Date d'effet : 16/03/2021**

SECTION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE (RGE)

I. Liste des mandats

Noms des Administrateurs	Nombre de mandats	Liste des mandats et fonctions
M. Régis Bégué <i>Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion SAS</i>	3	Président Directeur Général des Sicav : . Lazard Alpha Euro . Lazard Alpha Europe Administrateur de la Sicav : . Lazard Equity SRI
M. Axel Laroza <i>Gérant de Lazard Frères Gestion SAS</i>	3	Président du conseil d'administration de la Sicav Lazard Actifs Réels Directeur Général Administrateur de la Sicav Lazard Equity SRI Directeur Général Délégué Administrateur de la Sicav Lazard Alpha Europe
M. Thomas Brenier <i>Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion SAS</i>	1	Administrateur des Sicav : . Lazard Alpha Europe

II. Conventions visées à l'article L225-37-4 al.2 du code de commerce

La Sicav n'a pas été informée de la conclusion de conventions relevant de l'article L225-37-4 al.2 du code de commerce au cours de l'exercice clos le 30 juin 2021.

III. Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale visées à l'article L225-37-4 al.3 du code de commerce

Aucune délégation relevant de l'article L225-37-4 al.3 du Code de commerce n'a été accordée, ni ne s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 30 juin 2021.

IV. Choix de la modalité d'exercice de la direction générale

Le Conseil d'Administration n'a pas opté pour la dissociation des fonctions de Président de celles de Directeur Général et porte le titre de Président Directeur Général.

3. RAPPORT DE GESTION

PERFORMANCE

- ❖ La performance de la part A sur la période est de **+37,85%**.
- ❖ La performance de la part R sur la période est de **+36,48%**.

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC et n'est pas constante dans le temps.

La performance de l'indice sur la période est de : +28,42%.

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Economie

Près de dix-huit mois après le début de la crise sanitaire, l'épidémie de Covid-19 n'est toujours pas endiguée. La croissance mondiale a rebondi, après une chute historique au printemps dernier, mais le rythme de la reprise varie d'un pays et d'un secteur à l'autre, en fonction des perturbations engendrées par les restrictions sanitaires et de l'ampleur des mesures de relance.

La reprise est plus avancée aux Etats-Unis qu'en Europe et elle s'est faite en forme de « V » en Chine. L'impact des restrictions se fait principalement sentir sur la consommation et les services tandis que l'investissement des entreprises a plutôt mieux résisté que prévu. L'activité a nettement rebondi dans le secteur manufacturier, même si la pénurie de semi-conducteurs pèse sur production automobile.

Les mesures de soutien exceptionnelles des pouvoirs publics et des banques centrales ont permis de préserver la capacité de rebond des économies, au prix d'un creusement des déficits budgétaires et d'une forte augmentation des masses monétaires. L'accélération de l'inflation aux Etats-Unis génère des incertitudes sur le calendrier du début de la normalisation de la politique monétaire américaine mais les banques centrales maintiennent pour l'instant des politiques très accommodantes, jugeant que les pressions inflationnistes ne seront que transitoires.

Les campagnes de vaccination ont débuté un peu partout dans le monde, à des vitesses différentes. Le taux de vaccination est généralement plus élevé dans les économies développées que dans les économies émergentes. À court terme, le principal risque est celui d'une inefficacité des vaccins contre les nouvelles souches de la Covid-19. A moyen terme, l'évolution de l'inflation demeure la question clé.

Aux Etats-Unis, le PIB avait quasiment retrouvé son niveau d'avant crise au premier trimestre 2021, affichant une baisse de -0,9% par rapport au T4 2019. La consommation a fortement rebondi grâce aux transferts publics. Le taux de chômage a rapidement baissé pour atteindre 5,9% en juin 2021 contre 11,1% un an plus tôt et un sommet à 14,8% en avril 2020. L'inflation a nettement accéléré, reflétant à la fois des effets de base, la normalisation des prix qui avaient été déformés par la crise sanitaire et les difficultés d'approvisionnement. En glissement annuel, l'inflation globale est passée de +0,6% en mai 2020 à +5,0% en mai 2021 et l'inflation core de 1,2% à +3,8%.

La Fed a maintenu les principaux paramètres de sa politique monétaire. Le taux directeur est resté dans la fourchette de 0%-0,25% et les achats d'actifs se sont poursuivis au rythme de 120 Mds USD par mois. En septembre 2020, la Fed a indiqué qu'elle tolérerait une inflation supérieure à 2% pour compenser les périodes d'inflation plus faible. En juin 2021, Jérôme Powell a indiqué que le débat sur la réduction des achats d'actifs était amorcé.

Le candidat démocrate Joe Biden a remporté les élections présidentielles de novembre 2020. Les démocrates ont conservé leur majorité à la chambre des représentants et pris le contrôle du sénat. Le Congrès américain a adopté deux plans de soutien budgétaire massifs au cours de la période sous revue : un premier plan de 900 Mds USD en décembre 2020 et un second plan de 1900 Mds USD en mars 2021. En juin 2021, un plan d'infrastructures de 1200 Mds USD était en cours de négociation.

Dans la zone euro, le PIB au premier trimestre 2021 était en baisse de 5,0% par rapport à son niveau du T4 2019. Il reculait de -4,7% en France, de -5,0% en Allemagne, de -6,4% en Italie et de -9,3% en Espagne. Le taux de chômage a progressivement diminué à partir de l'automne 2020 pour atteindre 7,9% en mai 2021 contre un pic à 8,5% à l'été 2020. L'inflation globale a nettement accéléré mais les pressions sous-jacentes sont restées modérées. En glissement annuel, l'inflation globale est passée de +0,3% en juin 2020 à +1,9% en juin 2021 et l'inflation core de +0,8% à +0,9%.

La BCE a laissé le taux de dépôt inchangé à -0,50%. Le montant du programme d'achat d'urgence face à la pandémie a été augmenté de 600 Mds EUR en juin 2020 et de 500 Mds EUR en décembre 2020, portant l'enveloppe totale à 1850 Mds EUR. En mars 2021, la BCE a annoncé qu'elle allait augmenter de manière significative le rythme auquel elle investit cette enveloppe. En juillet 2020, les pays de l'UE sont parvenus à un accord sur un plan de relance européen de 750 Mds d'euros, un montant équivalent à 5,4% du PIB.

En Chine, le PIB au premier trimestre 2021 était en hausse de +6,9% par rapport à son niveau du T4 2020. Le taux de chômage urbain a baissé de 5,7% à 5,0%. En glissement annuel, l'inflation globale est passée de +2,5% en juin 2020 à +1,3% en mai 2021. L'inflation core est restée stable à +0,9%. La Banque centrale chinoise a maintenu son taux directeur à 2,95%.

En mars 2021, le gouvernement a présenté ses priorités économiques pour les douze prochains mois ainsi que le plan quinquennal pour la période 2021-2025. Le gouvernement a annoncé viser une croissance du PIB « au-dessus de 6% ». Le déficit budgétaire devrait diminuer de 3,7% à 3,2% du PIB. La politique monétaire devrait rester « prudente, appropriée et flexible ». Le plan quinquennal 2021-2025 prévoit de poursuivre les réformes structurelles et fait de l'innovation une priorité absolue. En mai 2021, le gouvernement a autorisé les familles à avoir trois enfants.

Marchés

Avec l'espoir de nouvelles mesures de soutien et les avancées sur les vaccins, les marchés ont continué de combler leur perte au début du troisième trimestre 2020. Le mouvement a été interrompu par une correction en septembre 2020, sous l'effet d'une forte baisse des valeurs technologiques américaines et des craintes d'un nouveau confinement en Europe.

Les marchés actions ont terminé l'année 2020 sur les chapeaux de roues, les bonnes nouvelles sur les vaccins, l'approbation d'un nouveau plan de relance budgétaire aux Etats-Unis et l'accord sur le Brexit prenant le pas sur la réintroduction de mesures de confinement en Europe.

La hausse des marchés actions s'est poursuivie au premier trimestre 2021, à la faveur des valeurs les plus exposées à un rebond de l'activité, dans un contexte de renforcement du soutien budgétaire aux Etats-Unis et de montée en puissance de la vaccination. La forte reprise économique attendue a alimenté les craintes d'une poussée inflationniste mais les banques centrales ont maintenu des discours accommodants.

Grâce à l'amélioration de la situation économique et sanitaire, les marchés actions ont atteint de nouveaux sommets historiques en Europe et aux Etats-Unis au deuxième trimestre 2021. Les banquiers centraux ont beaucoup insisté sur le caractère transitoire de la poussée inflationniste, ce qui a permis d'apaiser les craintes d'un ajustement précoce de la politique monétaire américaine.

Au final, les marchés actions affichent de fortes hausses en glissement sur un an. L'indice MSCI World All Country en dollar progresse de +37,2%, le S&P 500 en dollars de +38,6%, l'Eurostoxx en euros de +28,1%, le Topix en yen de +24,7% et l'indice MSCI émergents en dollars de +38,1%.

L'amélioration des perspectives de croissance et d'inflation a entraîné une forte tension des taux d'intérêt américains, le taux à 10 ans du Trésor passant de 0,66% à 1,47%, avec un point bas historique à 0,51% début août 2020 et un sommet à 1,74% fin mars 2021. La tension est beaucoup plus modérée en Europe puisque le taux à 10 ans de l'Etat allemand est passé de -0,45% à -0,21%.

Les marges de crédit des pays périphériques par rapport à l'Allemagne se sont nettement resserrées en Italie (-69 points de base), en Grèce (-63 points de base), en Espagne (-30 points de base) et au Portugal (-33 points de base).

Les marges de crédit des émetteurs privés européens se sont aussi resserrées pour se rapprocher de leur point bas des dernières années. D'après les indices ICE Bank of America, elles sont passées de 148 à 84 points de base pour les émetteurs de bonne qualité et de 521 à 296 points de base pour les émetteurs à haut rendement.

Sur le marché des changes, l'euro s'est apprécié de +5,6% contre le dollar, de +8,7% contre le yen et de +3,1% contre le franc suisse. Il s'est déprécié de 5,4% contre la livre sterling. Les devises émergentes se sont en moyenne appréciées de +5,5% contre le dollar, d'après l'indice de JPMorgan.

S'agissant des matières premières, le prix du baril de Brent a un peu moins que doublé, passant de 41 dollars à 75 dollars, avec un point bas à 17 dollars.

POLITIQUE DE GESTION

Sur l'ensemble de l'exercice (du 30 juin 2020 au 30 juin 2021), Lazard Alpha Europe (part A) progresse de +37,85% contre une hausse de +28,42% pour le Stoxx600 dividendes net réinvestis, soit une surperformance de 943 points de base.

Au 3^{ème} trimestre 2020, la part A de Lazard Alpha Europe enregistre une performance de -0,27% contre +0,64% pour son indice de référence soit une sous-performance de 91 points de base. Tandis que les indices de surprise économique positive se succédaient au mois de juillet, une certaine frilosité s'est emparée des marchés financiers, inquiets de voir l'épidémie de coronavirus progresser dans des régions jusqu'ici épargnées, en Amérique comme en Asie. Le 10-ans américain perd 12 bp sur le mois pour clôturer à son plus bas niveau de rendement, à 0,53%. Le Bund s'enfonça, lui, jusqu'à -0,52%. Dans ce contexte, l'écart de valorisation entre la partie "momentum" du marché et tout le reste, se creuse à nouveau, jusqu'à des niveaux jamais atteints. Le portefeuille recule de 1,41% (Part A), contre un indice à -0,95%, souffrant de son exposition au secteur bancaire et aux télécoms, et de l'absence de services utilitaires. Il est particulièrement pénalisé par le recul de Vodafone, de Banco Santander, de BBVA, de Société Générale, d'Eiffage et de Worldline sur le mois. Mais il profite d'une bonne sélection en biens industriels et en distribution ainsi que de l'absence de pétrolières. Individuellement, Swedbank, Alstom, Weir, Kingfisher, JDE Peet's et Merck KGaA sont de bons contributeurs sur le mois de juillet. Le marché a ensuite repris le chemin de la hausse en août. La thématique des valeurs de croissance, la technologie en particulier, est restée présente et porteuse. Cependant, il y a eu également quelques tentatives de rotation vers les cycliques, surtout celles qui ont publié des résultats encourageants, mais ces mouvements sont restés très timides. Dans ce contexte, le fonds a eu une performance de +3,92% (Part A), contre un indice à +3,05%. Le portefeuille a bénéficié de sa sous-exposition aux services utilitaires et d'une bonne sélection dans le secteur de la santé et des matières premières, tandis qu'il souffrait de son exposition aux télécoms, ainsi que de la distribution, des banques et des biens industriels. BBVA, Orange, JDE Peet's, Danone et Alstom sont des détracteurs à la performance en août. En revanche, Autoliv, Kingfisher, Rexel, Imerys et BMW sont des contributeurs positifs. En septembre, tandis que les signes d'une nette reprise macro-économique s'accumulent, la crispation des autorités européennes, en particulier en Espagne, en France et au Royaume-Uni, a eu raison de l'optimisme des marchés, avec une focalisation particulière sur les valeurs exposées à leur économie locale. Le secteur bancaire européen a fait l'objet d'une très grande défiance. Il atteint des niveaux de valorisation jusqu'ici inconnus, même au pire des crises de 2008 et de 2011. Dans ce contexte, le marché baisse de 1,41% en septembre et le fonds de 2,66% (Part A). Le portefeuille souffre nettement de son exposition au secteur bancaire, en particulier à la Société Générale, à Banco Santander, et même à Crédit Suisse, mais aussi de la sous-performance de Worldline, Eiffage et Alstom. Il continue en revanche à bénéficier de l'absence de pétrole et gaz et profite de la surperformance de la distribution, avec Hennes & Mauritz et Kingfisher notamment. Merck KGaA, ArcelorMittal et Saint-Gobain contribuent également positivement.

Au dernier trimestre de 2020, le portefeuille s'adjuge +19,36% contre une hausse de +10,82% pour le Stoxx600 soit une surperformance de 854 points de base. Le mois d'octobre a malheureusement vu se mettre en place de nouvelles mesures restrictives un peu partout en Europe allant jusqu'au confinement quasi-complet comme ce fut le cas en France et dans certains autres pays à sa suite. La reprise de l'épidémie aux États-Unis a également été source d'inquiétude pour les marchés, mais c'est la perspective de l'élection de Joe Biden, favori des sondages, qui a dominé le comportement du marché obligataire américain où les taux se sont tendus, tandis qu'en Europe, le rendement du bund chutait de -0,52% à -0,62%. Le Stoxx 600 quant à lui, baisse de 5,11%. Le fonds résiste quelque peu avec un recul de 3,74% (Part A). Il est pénalisé par l'assurance, la construction et les biens de consommation, avec les baisses de Danone, JDE Peets, Eiffage et Prudential en particulier, ainsi que par les mauvaises performances d'Imerys et Rexel sur le mois. Mais il profite d'une certaine forme de rotation sectorielle avec la banque, l'automobile et les médias en surperformance. Nommément, Publicis, Orange, Banco Santander, BBVA et ArcelorMittal contribuent positivement. Weir enregistre également un fort rebond après l'annonce de la cession de son activité « Oil & Gas » en difficulté. A l'inverse du mois précédent, novembre 2020 marquera l'histoire boursière autant que celle du fonds. Il fut le mois de tous les records, à la fois en matière de performance absolue des indices mais aussi en termes de rebonds sectoriels, en particulier le secteur bancaire qui gagne 38% sur la période ! Ce sont les annonces des résultats de phase 3 des vaccins anti-covid 19 de Pfizer, puis de Moderna qui ont mis le feu aux poudres et entraîné une rotation sectorielle et thématique d'une ampleur considérable. L'indice progresse de 13,84% et le fonds connaît sa plus forte progression historique, à la fois absolue (+20,22%) et relative (+638 bp). Il est pénalisé tout de même par l'absence de pétrole, mais il est grandement favorisé à la fois en allocation et en sélection par la banque, les matières premières, les matériaux de construction et les biens industriels. Les titres

peu cycliques comme AstraZeneca, Carrefour, JDE Peets ou encore Merck KGaA sous-performent, mais la performance est fortement favorisée par les hausses spectaculaires de BBVA, Société Générale, Santander ou Crédit Suisse dans la banque, mais aussi d'Aperam, Eiffage, Alstom ou encore d'Imerys et Hennes & Mauritz par ailleurs. RSA a fait l'objet d'une offre conjointe de Tryg et du canadien Intact Financial. Après ce mois de novembre historique pour les indices et le fonds, les marchés actions se sont quelque peu reposés sur leurs lauriers en décembre, quoique clôturant l'année à leur plus-haut historique ou tout proche. La rotation sectorielle à la faveur de la partie cyclique / valeur du marché s'est en partie poursuivie, mais s'est interrompue à partir de la mi-décembre, le marché devenant plus nerveux à l'approche du Brexit effectif et de la passation de pouvoir aux US, tandis que le dollar s'affaiblissait tout au long du mois. Dans ce contexte, le fonds a néanmoins accentué son avance en décembre ; il progresse de 3,15% (Part A) contre un indice à +2,58%. Il souffre d'une sélection défavorable dans les matériaux de construction avec Saint-Gobain, dans l'automobile avec BMW et dans la santé avec AstraZeneca, pénalisée par l'annonce de l'acquisition d'Alexion, et UCB. Il a en revanche bénéficié de son exposition aux biens industriels avec Weir, Rexel et Spectris, aux matières premières, avec ArcelorMittal, Imerys et Aperam, ainsi que du rebond de JDE Peets (classé en distribution) et des hausses de Prudential, Publicis et Dassault Systèmes.

Au 1^{er} trimestre de 2021, le fonds surperforme son indice de référence de 69 points de base (+8,89% vs. +8,20%). Avec les nouvelles mesures de restriction qui se sont fait jour en Europe en ce début d'année 2021, le marché a marqué le pas en janvier. Le stoxx 600 clôture ce premier mois de l'année en baisse de 0,75%. Enthousiasmés par l'arrivée prochaine des vaccins, les premières séances avaient pourtant été en hausse. La situation européenne a eu raison de cet optimisme initial, sans toutefois affecter tous les marchés mondiaux puisque le pétrole progresse de près de 10% sur le mois et le 10-ans américain se tend de 15bp, par exemple. Le fonds, quant à lui, recule de 1,15%, (Part A) pénalisé par une sélection défavorable dans la technologie, les services financiers ainsi que la distribution et malgré une contribution positive des biens industriels, de la construction et de l'automobile. JDE Peet's continue de sous-performer, de même que Worldline et Société Générale. L'absence d'ASML coûte aussi. En revanche, Saint-Gobain progresse sur ses bons résultats. Spectris, Swedbank et Michelin, Publicis et Aperam contribuent également positivement. L'offre de Couche-Tard sur Carrefour, contrainte d'être retirée sous la pression des pouvoirs publiques, aura eu le mérite de révéler la très faible valorisation du groupe de distribution. Inversement au mois précédent, février 2021 s'inscrit sous le thème du retour de la croissance et de l'inflation. Les campagnes de vaccination en Israël, au Royaume-Uni et aux États-Unis ont donné aux marchés financiers l'espoir d'une sortie de crise sanitaire. Poussées par cette perspective ainsi que par l'afflux de liquidités, les matières premières se sont à nouveau appréciées, à commencer par le pétrole. Le prix du baril de Brent franchit les \$65 le 23 février. Mais l'événement le plus remarquable de ce mois écoulé est la tension qui s'est opérée sur les taux longs : le rendement du T-Bond passe de 1,06% à 1,52% en 21 jours. Quant au Bund, il s'adapte 30bp de rendement, de -0,55% à -0,25%. Ces mouvements induisent une assez nette rotation sur les marchés actions et profitent au portefeuille qui progresse de 4,17% (Part A), soit 174 bp de surperformance contre le Stoxx 600. Bien que le fonds souffre de son exposition à Alstom, AstraZeneca, UCB, Swedbank et Anheuser-Busch Inbev en février, il bénéficie en revanche de sa surexposition au secteur bancaire, de l'absence de utilities et d'un effet sélection favorable dans la construction et la distribution. Il profite notamment des hausses de Société Générale, BBVA, Santander, BNP ou encore de celles d'Eiffage, Publicis et H&M. En mars, le marché a fait fi des nouvelles mesures de confinement en Europe ainsi que des poussées épidémiques en Amérique du Sud et en Inde pour ne se concentrer que sur les bonnes nouvelles : efficacité des campagnes vaccinales là où elles ont été massivement déployées (Royaume-Uni et Israël), poursuite de la reprise forte en Asie, ampleur des plans de relance aux États-Unis et dans une moindre mesure sur le vieux continent. Porté par ces perspectives qui s'accompagnent en même temps d'une accalmie sur les marchés obligataires, les rendements ne progressent que très légèrement sur le mois, le stoxx 600 s'adapte une forte hausse : +6,42%. Le fonds sousperforme et ne progresse que de 5,75% (Part A). Il souffre des difficultés de Crédit Suisse, vendu depuis, des piètres performances de Weir, JDE Peets et Imerys, ainsi que de la hausse spéculative de Volkswagen, absente du portefeuille. Il bénéficie en revanche d'une bonne sélection dans les matières premières et l'agroalimentaire. Kingfisher, BMW, Saint-Gobain, et Spectris contribuent également positivement.

Au dernier trimestre de l'exercice, le FCP enregistre une performance de +6,35% contre +6,43% pour le Stoxx600 soit une sous-performance de 8 points de base. En avril, le marché est resté haussier et s'est même adjugé de nouveaux records. Cependant les commentaires « dovish » des banques centrales ont fortement freiné les taux longs dans la première partie du mois, empêchant ainsi la rotation thématique de se poursuivre, ce qui a pénalisé le fonds. Dans la deuxième quinzaine, la performance relative s'est fortement reprise grâce à une nouvelle phase de tension sur les taux et surtout grâce aux premières publications de résultats très vigoureuses d'un certain nombre de titres présents dans le fonds qui termine à +3,17% (Part A), soit 96 bp au-dessus de l'indice. L'effet sélection est négatif dans la santé (baisse de UCB et absence de Novo Nordisk) et les biens de consommation (hausses de LVMH et Kering, absents du portefeuille). Le fonds bénéficie en revanche de sa surexposition au secteur bancaire, avec Santander et BBVA, et à la distribution (Kingfisher et Hennes & Mauritz) ainsi que des hausses de Worldline, Aperam, AB Inbev, SAP, Alstom et Eiffage. En mai, le marché termine en hausse, porté par la poursuite d'une saison de résultats exceptionnellement bonne et l'absence de réaction des marchés obligataires aux chiffres d'inflation. Les matières premières côtoient les sommets, les économies européennes finissent par réouvrir, les États-Unis accélèrent, l'Asie ne faiblit pas. Les entreprises passent les hausses de prix au consommateur final qui ne se plaint pas. Le Stoxx 600 s'adapte 2,59% de hausse en mai, quatrième

mois de hausse consécutif et nouveau record. Le fonds surperforme à nouveau de 18 points de base, à +2,77%, (Part A) malgré l'effet négatif des biens de consommation, mais une nouvelle fois grâce à sa surexposition aux banques, aux ressources de bases et à une sélection positive dans la chimie. Worldline, Siemens, Holcim, Dassault Systèmes et l'absence de luxe pèsent sur la performance, tandis que Société Générale, ArcelorMittal, BBVA, Aperam et Carrefour contribuent positivement. En juin, le marché a été alimenté par une détente des taux longs et la perspective de publications de résultats semestriels de très bonne facture et progresse logiquement. Ces derniers devraient, en effet, faire ressortir des croissances exceptionnelles, dans la même veine que ceux du TI. Dans ce contexte le fonds a sous-performé de 119 bp, à +0,30% (Part A), en raison notamment de la surexposition aux banques, impactées par l'aplatissement de la courbe des taux, de l'absence de valeurs pharmaceutiques et de la contreperformance d'Imerys. Alstom a également pesé sur la performance dans l'attente du CMD qui devait être l'occasion pour le management de donner des indications sur la génération de cash. Le fonds a, en revanche, profité d'une bonne sélection dans le secteur automobile, avec Michelin et l'absence de Volkswagen. Deutsche Boerse, Tryg, Swedbank et Air Liquide ont également contribué positivement.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
LAZARD EURO SHORT TERM MONEY MARKET "C"	9 987 199,48	10 787 732,20
SOCIETE GENERALE SA	2 016 688,75	2 156 150,10
NESTLE NOM.	2 417 978,14	1 717 001,06
ASTRAZENECA PLC	2 685 352,88	684 410,60
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	2 519 949,82	484 637,13
ALSTOM	1 830 586,71	1 134 950,90
SAP SE	2 329 653,09	588 992,94
CREDIT SUISSE GROUP	764 721,11	2 073 881,46
WORLDLINE SA	2 394 036,40	398 299,73
BANCO SANTANDER S.A.	1 354 711,00	1 404 376,50

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- **TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS – REGLEMENT SFTR – EN DEVISE DE COMPTABILITE DE L'OPC (EUR)**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

- **PROCEDURE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES INTERMEDIAIRES ET CONTREPARTIES**

Les intermédiaires utilisés par la société de gestion sont sélectionnés sur la base de différents critères d'évaluation, parmi lesquels figurent la recherche, la qualité d'exécution et de dépouillement des ordres, l'offre de services. Le « Comité Broker » de la société de gestion valide toute mise à jour dans la liste des intermédiaires habilités. Chaque pôle de gestion (taux et actions) rend compte au minimum deux fois par an au Comité Broker de l'évaluation de la prestation de ces différents intermédiaires et de la répartition des volumes d'opérations traités.

L'information est consultable sur le site de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr

- **FRAIS D'INTERMEDIATION**

L'information concernant les frais d'intermédiation est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

- **EXERCICE DES DROITS DE VOTE**

Lazard Frères Gestion S.A.S. exerce les droits de vote attachés aux titres détenus dans les OPC dont elle assure la gestion selon le périmètre et les modalités précisées dans la charte qu'elle a établie concernant sa politique d'exercice des droits de vote. Ce document est consultable sur le site internet de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr.

- **COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)**

Lazard Frères Gestion a la conviction forte que l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la gestion d'actifs est une assurance supplémentaire de la pérennité de la performance économique.

En effet, la performance à long terme des investissements ne se limite pas à la seule prise en compte de la stratégie financière, elle doit également considérer les interactions de l'entreprise avec son environnement social, économique et financier.

La prise en compte des critères ESG s'inscrit donc dans une démarche naturelle faisant partie de notre processus d'investissement.

Notre approche globale peut se résumer ainsi :

✓ L'analyse financière de l'entreprise, extrêmement exigeante, couvre la qualité des actifs, la solidité financière, la prévisibilité des cashflows et leur réinvestissement par la société, la dynamique de la rentabilité économique, sa pérennité et la qualité du management.

✓ Cette pérennité est renforcée par la prise en compte de critères extra-financiers :

- Critères sociaux : par la valorisation du capital humain,
- Critères environnementaux : par la prévention de l'ensemble des risques environnementaux,
- Critère de gouvernance : par le respect de l'équilibre entre les structures managériales et actionnariales, afin de prévenir les conflits d'intérêts potentiels et assurer le respect des intérêts des actionnaires minoritaires.

L'intensité et les modalités de notre intégration des critères ESG peuvent naturellement varier suivant les classes d'actifs et les processus d'investissement, mais l'objectif commun est une meilleure appréhension des risques ESG susceptibles d'avoir un impact fort sur la valeur d'une entreprise ou d'un actif souverain.

L'information concernant les critères ESG est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

- **UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE**

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de l'OPC.

- **MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL**

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- **PEA**

En application des dispositions de l'Article 91 quater L du Code Général des Impôts, Annexe 2, la SICAV est investie de manière permanente à 75% au moins en titres et droits mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L. 221-31 du Code monétaire et financier.

Proportion d'investissement effectivement réalisé au cours de l'exercice : 85,91%.

- **REMUNERATIONS**

Les rémunérations fixes et variables, versées au cours de l'exercice clos le 31/12/2020 par la société de gestion à son personnel, au prorata de l'investissement consenti dans l'activité de la gestion des FIA, en excluant la gestion des OPCVM et la gestion sous mandats, peuvent être obtenus sur demande par courrier, auprès du service juridique des OPC de Lazard Frères gestion et figurent dans le rapport annuel de la société. L'enveloppe globale des rémunérations variables est fixée par le Groupe Lazard au regard de différents critères en ce compris les performances financières du Groupe Lazard au titre de l'année écoulée, en tenant compte des résultats. La Direction Générale décide du montant total des rémunérations réparties entre les rémunérations fixes et variables, dans le respect de la séparation absolue entre la composante fixe et la composante variable de la rémunération. Le montant total des rémunérations variables est déterminé en tenant compte de l'ensemble des risques. Le montant de la rémunération variable est ensuite individualisé et déterminé en partie en fonction de la performance de chaque Personnel Identifié.

La politique de rémunération est réexaminée chaque année et respecte bien les politiques et procédures de rémunération mises en place par Lazard Frères Gestion.

Annuellement, le Comité de surveillance de la conformité de la politique de la rémunération de Lazard Frères Gestion, composé notamment de deux membres indépendants de la société de gestion, est chargé de donner un avis sur la bonne application et la conformité de la politique de rémunération à la réglementation applicable.

**Population au 31/12/2020 : CDD et CDI de LFG et LFG Belgique
(donc hors stagiaires, apprentis et hors LFG Courtage)**

effectif au 31-12-2020 LFG - LFG Belgique	Rémunérations fixes annuelles 2020 en €	Rémunération variable au titre de 2020 (cash payé en 2021 et différé attribué en 2021) en €
179	16 522 853	22 155 596

"Personnel identifié"

Catégorie	Nombre de salariés	Rémunérations fixes et variables agrégées 2020 (salaires annuels et bonus cash et différés)
Senior Management	3	4 310 982
Autres	51	21 362 196
Total	54	25 673 178

NB : les montants sont des montants non chargés

- **AUTRES INFORMATIONS**

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

LAZARD FRERES GESTION SAS
25, rue de Courcelles – 75008 PARIS

www.lazardfreresgestion.fr

• **TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EURO**

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :**

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :**

- o Change à terme :
- o Future :
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés(*)

(*) Sauf les dérivés listés..

c) **Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie**

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<p>Techniques de gestion efficace</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) <p style="text-align: right;">Total</p>	
<p>Instruments financiers dérivés</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces <p style="text-align: right;">Total</p>	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) **Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace**

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
<ul style="list-style-type: none"> . Revenus (*) . Autres revenus <p style="text-align: right;">Total des revenus</p> <ul style="list-style-type: none"> . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais <p style="text-align: right;">Total des frais</p>	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.



Lazard Alpha Europe

Exercice clos le 30 juin 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la SICAV Lazard Alpha Europe,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif Lazard Alpha Europe constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les SICAV, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des SICAV et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les dérivés complexes sont valorisés selon les méthodes décrites dans le règlement de la SICAV et dans l'annexe. Nous avons pris connaissance de la procédure de valorisation indépendante, existante au sein de la société de gestion, et nous avons examiné la correcte application de cette procédure.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

■ Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 10 septembre 2021

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres



David Koestner



Lazard Alpha Europe

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2021

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

A l'Assemblée Générale de la SICAV Lazard Alpha Europe,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.



Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris-La Défense, le 10 septembre 2021

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. Koestner', written over a light grey rectangular background.

David Koestner

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 30/06/2021 en EUR

ACTIF

	30/06/2021	30/06/2020
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	84 234 159,37	51 040 910,68
Actions et valeurs assimilées	83 391 894,37	49 390 802,76
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	83 391 894,37	49 390 802,76
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	842 265,00	1 650 107,92
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	842 265,00	1 650 107,92
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	327 041,60	125 416,84
Opérations de change à terme de devises		
Autres	327 041,60	125 416,84
COMPTES FINANCIERS	199 945,17	1 116 491,70
Liquidités	199 945,17	1 116 491,70
TOTAL DE L'ACTIF	84 761 146,14	52 282 819,22

PASSIF

	30/06/2021	30/06/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	83 069 947,40	55 577 255,36
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	551 679,56	-3 946 859,42
Résultat de l'exercice (a,b)	897 645,72	592 447,67
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	84 519 272,68	52 222 843,61
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
DETTES	241 873,46	59 975,61
Opérations de change à terme de devises		
Autres	241 873,46	59 975,61
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	84 761 146,14	52 282 819,22

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/06/2021 en EUR

	30/06/2021	30/06/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 30/06/2021 en EUR

	30/06/2021	30/06/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers		
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 857 777,87	1 287 912,26
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	1 857 777,87	1 287 912,26
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	73,45	
Autres charges financières		
TOTAL (2)	73,45	
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	1 857 704,42	1 287 912,26
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	874 818,03	697 009,48
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	982 886,39	590 902,78
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-85 240,67	1 544,89
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	897 645,72	592 447,67

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués à leur prix de marché.

o **Les instruments de type « actions et assimilés »** sont valorisés sur la base du dernier cours connu sur leur marché principal.

Le cas échéant, les cours sont convertis en euros suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation (source WM Closing).

o **Les instruments financiers de taux :**

Les instruments de taux sont pour l'essentiel valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BGN)® à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

o **Les instruments de types « obligations et assimilés »** sont valorisés sur la base d'une moyenne de prix recueillis auprès de plusieurs contributeurs en fin de journée.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

o **Les instruments de types « titres de créance négociables » :**

Les titres de créances négociables (TCN) sont valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BVAL et/ou BGN)® à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

La valorisation des instruments du marché monétaire respecte les dispositions du règlement (UE) 2017/1131 du 14 juin 2017. En conséquence, l'OPC n'a pas recours à la méthode du coût amorti.

o **OPC :**

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les parts ou actions d'OPC dont la valeur liquidative est publiée mensuellement peuvent être évaluées sur la base de valeurs liquidatives intermédiaires calculées sur des cours estimés.

o **Acquisitions / Cessions temporaires de titres :**

Les titres pris en pension sont évalués à partir du prix de contrat, par l'application d'une méthode actuarielle utilisant un taux de référence (EONIA au jour le jour, taux interbanques à 1 ou 2 semaines, EURIBOR 1 à 12 mois) correspondant à la durée du contrat.

Les titres donnés en pension continuent d'être valorisés à leur prix de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est calculée selon la même méthode que celle utilisée pour les titres pris en pension.

o **Opérations à terme fermes et conditionnelles :**

Les contrats à terme et les options sont évalués sur la base d'un cours de séance dont l'heure de prise en compte est calée sur celle utilisée pour évaluer les instruments sous-jacents.

Les positions prises sur les marchés à terme fermes ou conditionnels et du gré à gré sont valorisées à leur prix de marché ou à leur équivalent sous-jacent.

➤ **Les instruments financiers et valeurs non négociés sur un marché réglementé**

Tous les instruments financiers de l'OPC sont négociés sur des marchés réglementés.

➤ **Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan**

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de la SICAV) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de la SICAV) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de la SICAV).

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation.

Le taux de frais de gestion annuel est appliqué à l'actif brut (égal à l'actif net avant déduction des frais de gestion du jour) selon la formule ci-après :

Actif brut

x taux de frais de fonctionnement et de gestion

x nb jours entre la VL calculée et la VL précédente

365 (ou 366 les années bissextiles)

La Société de gestion effectue le paiement des frais de fonctionnement et notamment :

- . de la gestion financière ;
- . de la gestion administrative et comptable ;
- . de la prestation du dépositaire ;
- . des autres frais de fonctionnement :
- . honoraires des commissaires aux comptes ;
- . publications légales (Balo, Petites Affiches, etc...) le cas échéant.

Ces frais n'incluent pas les frais de transactions.

Les frais se décomposent de la manière suivante, selon les modalités prévues au règlement :

<i>Frais facturés à la SICAV</i>	<i>Assiette</i>	<i>Taux Barème</i>	
Frais de gestion financière	Actif net	Action A : 1,08 % TTC Taux maximum Action R : 2,08% TTC Taux maximum	
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	0.02% TTC Taux maximum	
Commissions de mouvement (de 0 à 100 % perçues par la société de gestion et de 0 à 100% perçues par le dépositaire)	Prélèvement maximum sur chaque transaction	Actions, obligations, titres de créances, change	De 0 à 0,20% TTC
		Instruments sur marché à terme et autres opérations	De 0 à 450€ TTC par contrat
Commission de sur-performance	N.A.	15% de la performance supérieure au Stoxx Europe 600 dividendes réinvestis*	

Le mode de calcul du montant des rétrocessions est défini dans les conventions de commercialisation.

- Si le montant calculé est significatif, une provision est alors constituée au compte 61719.

- Le montant définitif est comptabilisé au moment du règlement des factures après reprise des éventuelles provisions.

* Modalités de calcul de la commission de surperformance :

La commission de surperformance est calculée avec un système de High Water Mark en comparant l'évolution de chaque action de l'actif de la Sicav (hors frais de gestion variables) à l'actif d'un Fonds de référence :

- dont la valeur de départ est celle de l'actif de la Sicav lors de la clôture de la dernière année en date au cours de laquelle des frais de surperformance ont été prélevés ;

- et bénéficiant dès lors d'une performance journalière égale à celle du Stoxx Europe 600 dividendes nets réinvestis en euros et enregistrant les mêmes variations de souscriptions et rachats que la Sicav.

Si, à la clôture de l'exercice, l'actif de la Sicav (hors frais de gestion variables) est supérieur à l'actif du Fonds de référence, alors une commission de surperformance, égale à 15% TTC de l'écart de valorisation entre l'actif de la Sicav et le fonds de référence, est prélevée.

La première date de prélèvement interviendra après une période supérieure ou égale à 12 mois. Ces frais sont provisionnés lors de chaque valeur liquidative et effectivement perçus chaque année à la date de clôture de l'exercice.

Une reprise de provision sera comptabilisée chaque fois que l'écart entre les deux actifs diminue. En cas de sous-performance (actif de la Sicav inférieur à l'actif du fonds de référence) les provisions seront reprises jusqu'à extinction de la dotation globale, hors frais de gestion variables acquis. Les provisions existantes en fin d'exercice et la quote-part de la commission provenant des rachats d'actions durant l'exercice seront versées à la société de gestion.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action LAZARD ALPHA EUROPE "A"	Capitalisation	Capitalisation
Action LAZARD ALPHA EUROPE "R"	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/06/2021 en EUR

	30/06/2021	30/06/2020
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	52 222 843,61	66 501 298,91
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	26 307 626,60	4 218 885,92
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-14 864 158,08	-12 980 263,22
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	5 077 452,67	4 205 387,50
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-4 178 267,35	-7 808 525,93
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions	-460 377,19	-372 093,65
Différences de change	471 844,91	279 110,55
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	18 959 421,12	-2 411 859,25
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	8 639 881,39	-10 319 539,73
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	10 319 539,73	7 907 680,48
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
<i>Différence d'estimation exercice N</i>		
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	982 886,39	590 902,78
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	84 519 272,68	52 222 843,61

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							199 945,17	0,24
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	199 945,17	0,24								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 GBP		Devise 2 CHF		Devise 3 SEK		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	10 640 212,12	12,59	6 807 547,35	8,05	6 127 165,90	7,25		
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	76 403,81	0,09						
Comptes financiers	117 280,18	0,14						
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/06/2021
CRÉANCES		
	Ventes à règlement différé	174 837,79
	Coupons et dividendes en espèces	152 203,81
TOTAL DES CRÉANCES		327 041,60
DETTES		
	Achats à règlement différé	129 630,00
	Rachats à payer	8 041,00
	Frais de gestion fixe	104 202,46
TOTAL DES DETTES		241 873,46
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		85 168,14

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action LAZARD ALPHA EUROPE "A"		
Actions souscrites durant l'exercice	6 627,083	4 023 242,77
Actions rachetées durant l'exercice	-15 678,632	-9 272 830,39
Solde net des souscriptions/rachats	-9 051,549	-5 249 587,62
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	88 882,571	
Action LAZARD ALPHA EUROPE "R"		
Actions souscrites durant l'exercice	66 879,504	22 284 383,83
Actions rachetées durant l'exercice	-15 785,783	-5 591 327,69
Solde net des souscriptions/rachats	51 093,721	16 693 056,14
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	73 048,960	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action LAZARD ALPHA EUROPE "A"	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action LAZARD ALPHA EUROPE "R"	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/06/2021
Action LAZARD ALPHA EUROPE "A"	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	579 027,82
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
Action LAZARD ALPHA EUROPE "R"	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	295 790,21
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,10
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2021
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/06/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/06/2021
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			842 265,00
Instruments financiers à terme	FR0011291657	LAZARD EURO SHORT TERM MONEY MARKET "C"	842 265,00
Total des titres du groupe			842 265,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/06/2021	30/06/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	897 645,72	592 447,67
Total	897 645,72	592 447,67

	30/06/2021	30/06/2020
Action LAZARD ALPHA EUROPE "A"		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	772 549,70	581 799,23
Total	772 549,70	581 799,23

	30/06/2021	30/06/2020
Action LAZARD ALPHA EUROPE "R"		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	125 096,02	10 648,44
Total	125 096,02	10 648,44

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/06/2021	30/06/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	551 679,56	-3 946 859,42
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	551 679,56	-3 946 859,42

	30/06/2021	30/06/2020
Action LAZARD ALPHA EUROPE "A"		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	378 446,18	-3 505 436,81
Total	378 446,18	-3 505 436,81

	30/06/2021	30/06/2020
Action LAZARD ALPHA EUROPE "R"		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	173 233,38	-441 422,61
Total	173 233,38	-441 422,61

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/06/2017	29/06/2018	28/06/2019	30/06/2020	30/06/2021
Actif net Global en EUR	137 179 075,88	125 502 122,49	66 501 298,91	52 222 843,61	84 519 272,68
Action LAZARD ALPHA EUROPE "A" en EUR					
Actif net	114 969 150,50	100 443 699,83	59 842 334,14	46 391 599,00	58 040 282,70
Nombre de titres	200 414,146	182 054,392	115 053,409	97 934,120	88 882,571
Valeur liquidative unitaire	573,65	551,72	520,12	473,70	652,99
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	28,43	51,94	-50,44	-35,79	4,25
Capitalisation unitaire sur résultat	7,10	9,55	11,00	5,94	8,69
Action LAZARD ALPHA EUROPE "R" en EUR					
Actif net	22 209 925,39	25 058 422,66	6 658 964,77	5 831 244,61	26 478 989,98
Nombre de titres	67 005,822	79 399,166	22 605,434	21 955,239	73 048,960
Valeur liquidative unitaire	331,46	315,60	294,57	265,59	362,48
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	16,43	29,87	-28,69	-20,10	2,37
Capitalisation unitaire sur résultat	1,06	2,12	3,33	0,48	1,71

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE-REG	EUR	9 670	2 033 601,00	2,40
BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE	EUR	23 180	2 070 205,80	2,45
SAP SE	EUR	18 000	2 139 120,00	2,53
SIEMENS AG-REG	EUR	16 040	2 143 264,80	2,54
TOTAL ALLEMAGNE			8 386 191,60	9,92
BELGIQUE				
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	34 500	2 097 945,00	2,49
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	EUR	24 000	2 115 840,00	2,50
TOTAL BELGIQUE			4 213 785,00	4,99
ESPAGNE				
BANCO DE BILBAO VIZCAYA S.A.	EUR	399 600	2 089 108,80	2,47
BANCO SANTANDER S.A.	EUR	623 869	2 008 546,25	2,38
TOTAL ESPAGNE			4 097 655,05	4,85
FRANCE				
ALSTOM	EUR	48 000	2 044 320,00	2,42
AXA	EUR	97 000	2 074 345,00	2,46
BNP PARIBAS	EUR	39 500	2 088 365,00	2,47
CARREFOUR	EUR	128 500	2 131 172,50	2,52
DASSAULT SYSTEMES	EUR	10 300	2 106 350,00	2,50
EIFFAGE	EUR	23 520	2 018 016,00	2,38
IMERYS EX IMETAL	EUR	54 300	2 139 420,00	2,53
MICHELIN - CATEGORIE B	EUR	15 600	2 098 200,00	2,49
ORANGE	EUR	211 260	2 031 264,90	2,40
PUBLICIS GROUPE RTS 30-06-21	EUR	37 900		
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	37 900	2 044 326,00	2,42
SAINT-GOBAIN	EUR	37 300	2 071 642,00	2,45
SCOR SE	EUR	79 500	2 132 190,00	2,52
SOCIETE GENERALE SA	EUR	86 360	2 146 909,60	2,54
WORLDLINE SA	EUR	26 500	2 091 910,00	2,47
TOTAL FRANCE			29 218 431,00	34,57
ITALIE				
INTESA SANPAOLO	EUR	844 000	1 966 098,00	2,33
TOTAL ITALIE			1 966 098,00	2,33
LUXEMBOURG				
APERAM	EUR	42 235	1 824 974,35	2,16
ARCELORMITTAL	EUR	78 000	2 016 300,00	2,38
TOTAL LUXEMBOURG			3 841 274,35	4,54
PAYS-BAS				
AKZO NOBEL	EUR	20 000	2 084 000,00	2,46
JDE PEET'S BV	EUR	59 860	1 831 716,00	2,17
TOTAL PAYS-BAS			3 915 716,00	4,63

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ROYAUME-UNI				
ASTRAZENECA PLC	GBP	21 900	2 215 128,43	2,62
BP PLC	GBP	586 760	2 153 059,58	2,55
KINGFISHER PLC NEW	GBP	480 000	2 038 091,91	2,41
SPECTRIS PLC	GBP	55 890	2 108 123,01	2,50
UNILEVER PLC	EUR	43 200	2 132 568,00	2,52
WEIR GROUP (THE)	GBP	98 590	2 125 809,19	2,51
TOTAL ROYAUME-UNI			12 772 780,12	15,11
SUEDE				
AUTOLIV SWED.DEPOSIT.RECEIPTS	SEK	23 203	1 926 796,15	2,28
HENNES AND MAURITZ B	SEK	103 170	2 065 027,61	2,44
SWEDBANK AB	SEK	136 000	2 135 342,14	2,53
TOTAL SUEDE			6 127 165,90	7,25
SUISSE				
ADECCO GROUP AG-REG	CHF	38 490	2 207 153,26	2,62
LAFARGEHOLCIM LTD	EUR	40 500	2 045 250,00	2,42
NESTLE NOM.	CHF	21 100	2 217 790,55	2,62
ROCHE HOLDING	CHF	6 950	2 382 603,54	2,82
TOTAL SUISSE			8 852 797,35	10,48
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			83 391 894,37	98,67
TOTAL Actions et valeurs assimilées			83 391 894,37	98,67
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
LAZARD EURO SHORT TERM MONEY MARKET "C"	EUR	425	842 265,00	0,99
TOTAL FRANCE			842 265,00	0,99
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			842 265,00	0,99
TOTAL Organismes de placement collectif			842 265,00	0,99
Créances			327 041,60	0,39
Dettes			-241 873,46	-0,29
Comptes financiers			199 945,17	0,24
Actif net			84 519 272,68	100,00

Action LAZARD ALPHA EUROPE "R"	EUR	73 048,960	362,48
Action LAZARD ALPHA EUROPE "A"	EUR	88 882,571	652,99

TEXTE DES RESOLUTIONS

LAZARD ALPHA EUROPE
Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : 121, boulevard Haussmann, 75008 Paris
377 963 178 R.C.S. PARIS

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve les sommes distribuables de l'exercice qui s'élèvent à :

897 645,72 € somme distribuable afférente au résultat
551 679,56 € somme distribuable afférente au plus ou moins-values nettes

Et décide de leur affectation comme suit :

1. Sommes distribuables afférentes au résultat

897 645,72 € capital social conformément à l'article 27 des statuts de la société.

2. Sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

551 679,56 € capitalisation.

Rappel : Aucun dividende n'a été mis en paiement au titre des 5 derniers exercices.